

COMMISSION MINI BASKET

Le label Ecole Française de Mini Basket est attribué par la FFBB.

Le club doit répondre à certains critères administratifs, sportifs et pédagogiques.

L'OSFB l'a obtenu en 2004 pour une période de 3 ans. (Notre école de Mini Basket regroupe les enfants de 4 à 10 ans dans les catégories Baby Basket, Mini Poussins et Poussin(e)s.

Ce titre implique une formation spécifique pour les entraîneurs et l'obligation d'organiser des manifestations sportives en plateau, validées par la Fédération.

La journée Harry Potter entre dans ce cadre et s'est déroulée le 11 novembre 2006 à Sainte Barbe. L'évènement a accueilli plus d'une centaine d'enfants.

Cette année le thème était celui d'Harry Potter et les petits sorciers. Les enfants ont pu découvrir 12 ateliers dont 4 pour des matchs. Les enfants ont pu apprécier et s'épanouir autour du lancer de quiddich ou de la traversée de la toile d'araignée... et de terminer autour de la potion des sorciers pour se remettre de tant d'émotions et d'être récompensés avec un petit sachet de surprises.

Le bureau de la commission mini-basket tient à remercier tous les parents et enfants qui ont contribué à faire partager ce moment de convivialité aux grands et aux tous petits.

Nous avons constaté, cette année, une forte hausse à la participation des ateliers, ainsi que pour l'accueil et le bar. Donc merci à M. FERREBOEUF, Aria GROULT, M. et Mme SUCHEL, ALLARD, FEVRE, MICHEL, Maxime, Loïc, Hugo, Laure-Agnès, Jess, Olivier et tous les parents qui ont participé pour les nombreux gâteaux.

N'oublions pas de remercier Mister PHILIPPE, notre animateur-speaker vedette, sans qui l'ambiance n'aurait pas été ce qu'elle a été, et aussi M. Jean-Luc, animateur de la fresque.

Nous espérons que la fresque de cette année ainsi que celle de l'année passée pourront bientôt figurer sur le site internet du club [www.osfb.net] à la rubrique mini-basket.

Christine dite crèpewoman.

LOTO DU 3 DECEMBRE 2006

Nombre de participants : 400 personnes environ

Belle manifestation organisée par l'équipe de Philippe LENTI (IVARS C. ; MINI F. ; CHARLES M. ; MARIN R.) qui a bien travaillé ces derniers mois en proposant des lots de qualité.

Le public a répondu présent (malgré un dimanche ensoleillé). Tout le monde n'a pas pu gagner... (effectivement, comme l'a souligné Philippe), mais l'après-midi s'est très bien déroulée. La buvette a été victime de son succès (surtout les crêpes !!! les appareils étaient en surchauffe permanente).

Félicitations aux courageux bénévoles qui étaient là à 9 heures pour la mise en place ainsi qu'à tous ceux qui sont restés pour ranger à 19 heures : ces aides efficaces ont permis à tous de rentrer assez tôt dans leurs demeures.

A NOTER !!!

L'absence flagrante de nombreux licenciés jeunes et moins jeunes d'ailleurs ! (40 présents sur 170 licenciés) Mais où étiez-vous donc ?

Pourtant les troupes ont été sensibilisées (par les entraîneurs, les tracts, les affiches et les nombreux Email...), mais elles n'ont pas répondu présentes.

Il en faut plus pour saper le moral de l'équipe organisatrice d'animation, entièrement bénévole, qui continuera à œuvrer pour vous et vos enfants.

**Soirée dansante :
Pensez à réserver votre soirée du
samedi 24 mars 2007**



CHARTRE DE L'ENTRAINEUR : Droits et Devoirs

Courant novembre, les entraîneurs de l'OSFB se sont retrouvés pour signer la charte de l'entraîneur par laquelle, ils s'engagent à respecter certains devoirs dus à leurs fonctions :

- ⇒ Formation
 - ⇒ Présence régulière
 - ⇒ Respect et rangement du matériel
 - ⇒ Transmission des papiers administratifs et des feuilles de matchs aux responsables
 - ⇒ Participation à la vie du club : soirée, match de gala, loto, arbitrer 3 à 4 fois d'autres équipes...
- Ils s'engagent à poursuivre leur formation technique par des stages, réunions...
- Par le fait, il s'établit automatiquement un contrat de confiance Parents/Enfants avec les entraîneurs. L'investissement de chacun (même minime) ainsi que le respect de ce fonctionnement permet à tout le monde de profiter pleinement de sa passion. Chaque enfant a reçu un exemplaire de ce contrat.

T.I.L. : Tournoi Inter Ligue

L'OSFB et le SGOSFF organisent les 13-14-15 Avril 2007 le Tournoi Inter Ligue : manifestation qui regroupe les sélections jeunes, garçons et filles (minimes 2e année), de 4 ligues :

AUVERGNE - CENTRE - BOURGOGNE - LYONNAIS
Ces équipes se rencontreront en tournoi sur les 3 jours aux gymnases de Ste Foy.

Lourde responsabilité qui consiste dans la prise en charge complète (hébergement et restauration) de 160 personnes environ : joueurs (es) et accompagnateurs.

Une grande mobilisation sera nécessaire sur tous les plans et à tous les niveaux (aide aux services-repas, buvette, gestion des vestiaires, rangement...) pour la réussite de ce week-end. Une commission spéciale sera mise en place pour ce challenge sportif, et des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

Alors, reprenez et bloquez ces dates. Nous avons besoin de vous, pour apporter votre pierre à l'édifice.

PHOTOS D'EQUIPES

Elles ont été distribuées à tous les enfants en novembre, au prix de 4€ l'unité.

Chacun, a la lourde responsabilité de vendre 4 fois sa frimousse aux grands-parents, marraines, parrains... comme toutes les années nous direz-vous !

Les années passent... mais les souvenirs restent... !!!

Sélection 1994 TGG (très grand gabarit)

GRENIER Valentin et SEUX Alexandre
tous les 2 de l'O.S.F.B.



SAISON 2006/2007
N° 2



Edito

Jean Paul ROBIN

Chers membres de l'OSFB,
Anciens, Actuels et A venir.

Ce numéro est plus particulièrement consacré à deux grands challenges auxquels le club se doit de répondre avec succès.

Celui de l'arbitrage pour lequel Thierry et moi prêchions jusqu'alors dans un désert nommé OSFB et où personne ne voulait entendre nos demandes. Maintenant il va bien falloir que tout le monde s'y mette, sinon toutes les équipes débiteront leur championnat avec un à plusieurs point de handicap. Cela devrait aider à la réflexion, n'est-ce-pas!

L'autre est l'organisation du TIL qui nous a été confiée par la Ligue Régionale.

C'est la première « grosse » manifestation sportive que nous avons à réaliser. Alors relevons ce défi et gagnons le ensemble. Réservez d'ores et déjà quelques instants à consacrer à votre club les 13, 14 et 15 avril 2007.

Vu l'importance des sujets traités dans ce numéro, la place m'est comptée et je ne peux que terminer en vous souhaitant, une dernière fois en tant que président, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

LA CHARTRE DE L'ARBITRAGE

Depuis plusieurs années, force est de constater que le nombre d'arbitres diminue. A ce jour, il manque 8000 arbitres.

But de la charte :

- ⇒ former de nouveaux arbitres
- ⇒ fidéliser les arbitres
- ⇒ pour chaque équipe engagée, un arbitre en activité doit lui être associé.

Si le club ne peut satisfaire à ce premier critère ; plusieurs possibilités s'offrent à lui :

- ⇒ former chaque saison un arbitre (« camps d'été » organisés par la Fédération, stage formation départemental, école d'arbitrage) et deux arbitres formés dans les trois dernières saisons sont en activité
- ⇒ un formateur au maximum en activité et validé par la Fédération Française de Basket peut suppléer un arbitre manquant

Un arbitre « appartient » au club formateur ou au club dans lequel il était licencié en date du 25 juin 2005. En cas de mutation, il continue à compter pour ce club ; pour pouvoir compter pour le « nouveau » club, il devra attendre 4 ans ou changer de niveau (après avoir suivi une formation).

Modalités d'application : pour la saison 2006-2007,

voici les équipes « à désignation »

- ⇒ championnat de France (seniors, jeunes)
- ⇒ championnat régional (seniors, cadet(te)s)
- ⇒ championnat départemental (deux premiers niveaux seniors, cadet(te)s)

A terme, au fur et à mesure des saisons, toutes les équipes seront à désignation.

Pénalités :

⇒ financière la première saison : 150 euros par arbitre manquant (sursis de paiement exceptionnel pour cette saison) ; ils seront exonérés s'ils se mettent en conformité au 30 octobre 2007

⇒ sportive et financière en deuxième saison : 1 point au classement pour chaque équipe du club concernée par les championnats à désignation.

En conclusion, chaque association se doit de prendre conscience de l'importance de former des arbitres pour continuer à évoluer dans leurs niveaux actuels....



Béatrice BALMA
SAINT GENIS OULLINS
SAINTE FOY FEMININ
Présidente de la C.D.A.M.C.
du Comité du RHONE

Spécial arbitrage



Bonjour à tous les membres du club d'Oullins Ste Foy, Vous ne me connaissez peut-être pas beaucoup car je ne suis pas originaire du Lyonnais et encore moins de la Zone. J'habite en Vendée dans une petite commune qui s'appelle Saint-Fulgent (3500 habitants, dont je suis conseiller municipal), je suis papa de deux charmants garçons qui ont 3 ans 1/2 et 1 an 1/2 . Si je viens écrire un petit mot dans le journal du club, c'est parce que je suis arbitre formateur professionnel pour toute la Zone Centre (Lyonnais, Centre, Auvergne et Bourgogne). Ancien professeur des écoles et directeur d'école, j'ai terminé ma carrière dans l'enseignement en étant formateur de jeunes professeurs des écoles. En septembre 2005, la FFBB a créé 6 postes d'arbitres professionnels dont je fais partie.

Dans le cadre de mon travail, j'ai 3 missions principales : Arbitrer des matchs : je suis arbitre en ProA depuis 4 saisons et nous aurons peut-être l'occasion de nous rencontrer à Bourg, Roanne, mais pas à l'ASVEL car j'ai mon petit frère Aymeric qui joue au sein de l'équipe !

Former des formateurs d'arbitres. C'est comme cela que j'ai rencontré Michèle CABAUD. En effet, elle a suivi un stage pour optimiser ses compétences de formatrice d'arbitres. En fait, la FFBB s'est rendue compte que beaucoup de jeunes arbitres arrêtaient d'arbitrer au bout de deux ou trois ans car ils en avaient marre des conflits avec les joueurs ou entraîneurs. Nous avons donc réfléchi à notre formation et nous avons vite compris que la formation des arbitres se faisait surtout en salle de cours. Les arbitres connaissent bien les règles, mais ils ont du mal à les appliquer sur le terrain car ils ne connaissent pas le basket, la technique. C'est notre mission... c'est-à-dire aider les formateurs pour qu'ils enseignent désormais **l'arbitrage sur le terrain, pas dans les bouquins !**

Travailler avec les arbitres de championnat de France, c'est-à-dire les arbitres que vous voyez le samedi soir lorsque votre équipe première joue en Nationale 3. Mon travail consiste à mettre en place des stages, à passer des consignes, à les classer... C'est à cette occasion que j'ai passé 3 jours avec Pierre CONSTANTIN, arbitre de votre club. Pour cela, je suis aidé par Paul PRULIERE, le répartiteur des arbitres (c'est-à-dire celui qui désigne les matchs) et les Présidents des arbitres de chaque région (pour vous c'est

Jacques CREUSET). Et il y a d'autres points sur lesquels je travaille particulièrement, comme les camps d'été arbitres. L'été dernier, la fédération a lancé des camps pour les arbitres et ce nouveau concept de formation permet à des jeunes de venir s'éclater une semaine sur les terrains et en même temps de devenir arbitre. C'est ce qu'a fait Nicolas PIQUET-GAUTHIER qui a été reçu. Il y a aussi les rencontres avec les Comités départementaux, les Ligues...

Ce nouveau métier est extrêmement riche car il me permet de rencontrer plein de personnes très différentes, des arbitres, des formateurs, des entraîneurs, des élus (comme Jean Paul ROBIN, président de votre club et qui s'investit comme trésorier à la Ligue), des clubs différents, des départements divers... Et puis, j'ai la chance de vivre de ma passion qu'est le basket...

En fait, je n'ai jamais rêvé d'être arbitre professionnel, je voulais être joueur professionnel. Mais je n'ai pas été assez fort... Je suis par contre resté passionné et prends encore le temps de m'entraîner quand je le peux. L'arbitre doit toujours être en contact avec le basket, il doit jouer ou entraîner, sinon, il sera vite dépassé par les nouveautés techniques.

L'arbitrage permet aussi de vivre plein de choses merveilleuses et permet de développer des compétences que l'on n'apprend pas à l'école. Il permet de juger, de décider, d'argumenter, de se remettre en cause, de diriger... Je pose souvent la question : « Connaissez-vous un métier où il faut décider toutes les secondes en étant capable de justifier ce que vous avez fait (siffler ou non) ? »... alors ?

Alors n'hésitez pas à découvrir l'arbitrage, ne serait-ce qu'au sein du club, avec quelqu'un de plus confirmé... et il n'y a pas d'âge pour cela, de poussin à senior, dirigeant, parent, prenez le sifflet... Michèle sera ravie de vous proposer une petite formation de base.

Je terminerai ce mot en vous demandant de toujours respecter les arbitres, ce sont des hommes comme vous, des passionnés comme vous, et il se trompent parfois... comme vous !

Bonne fin de saison à Oullins Ste Foy Basket et si me voyez sur le parquet, n'hésitez pas à venir me faire un petit coucou !

Johann JEANNEAU



Nicolas, 16 ans, arbitre départemental
Tout a commencé, lorsque Thierry GORINI m'a proposé une formation « pinsons » pour les jeunes arbitres, qui consiste en trois journées d'apprentissage des bases de l'arbitrage.

Par la suite, un stage d'une semaine en Bretagne, pendant les vacances d'été, m'a été proposé pour devenir arbitre officiel.

Ce stage, fort sympathique, puisque, rassurez-vous, on ne passe toute la semaine derrière une table à apprendre le code de jeu ! Non, bien au contraire, c'est la pratique qui est mise en avant dans ce stage. La matinée donnait lieu à des entraînements de basket auxquels nous (une petite dizaine d'arbitres en formation) participions avec le reste du groupe (80 joueurs) alors que l'après midi était réservée à l'arbitrage

PASSION

Je vais tenter par ces quelques lignes de vous faire partager quelque chose de très important pour moi et qui est devenu au fil des années une véritable passion : **L'ARBITRAGE.**

Si certains collègues lisent cet article, je pense qu'ils se retrouveront.

Tout a commencé en 1996 : mon club de l'époque, en manque d'arbitres, a proposé à tous les licenciés et principalement aux cadets et cadettes de suivre une formation d'arbitre. Cette formation s'organisait sur plusieurs week-end de la saison (environ un par mois). Honnêtement, ça ne me disait rien. C'est mon meilleur ami qui m'a convaincu. Il m'a dit que ce serait pas mal d'y aller tous les deux et que ça nous permettrait d'apprendre les règles du basket. A cette époque là, j'étais étudiant et il faut avouer que l'arbitrage m'a permis d'avoir un peu d'argent de poche. Mais l'arbitrage m'a surtout permis dans un premier temps d'apprendre le code de jeu et de mieux comprendre le basket. Il est vrai qu'en tant que joueur, je n'avais jamais lu un code de jeu. Très honnêtement, quels sont les joueurs qui ont déjà lu une fois un article du code de jeu sur un point précis ?

Après quelques années d'arbitrage et pas mal

Nos arbitres

Pierre CONSTANTIN, Championnat de France

Nicolas PIQUET GAUTHIER, Département

Michèle CABAUD, formateur d'arbitres(compte pour un arbitre)

Célien FOURNIER, arbitre pinson

Sébastien SERRA, arbitre pinson



proprement dit *Spécial arbitrage* sur un terrain, on apprenait les différents cas : violation (marcher, reprise de dribble...), fautes, placements... et le soir était consacré à l'application. En effet des tournois étaient organisés dans une bonne ambiance, où l'on arbitrait et jouait. Il y avait même quelques récompenses (casquettes, sacs...) à la clef pour les vainqueurs ainsi que pour les deux arbitres ayant le plus progressé, ce qui donnait un esprit de compétition amusant et motivant.

L'ambiance étant plaisante et l'environnement très agréable (une chambre pour deux, baby foot, self service...)

Aujourd'hui, je suis arbitre départemental officiel (tous les arbitres en formation ont réussi) et j'arbitre des matchs seniors, cadets, benjamins... tout se passe pour le mieux !

Nicolas PIQUET-GAUTHIER

d'investissement, j'ai accédé au groupe CF2 (Championnat de France NM3-NF2). C'est un niveau auquel je n'aurais jamais pu accéder en tant que joueur. Mon objectif à court et moyen terme est d'accéder au groupe CF1 (Championnat de France NM2-NF1) afin de voir du jeu encore plus rapide, plus physique.

Nous, arbitres, disons souvent que nous faisons partie intégrante du match, du jeu. Nous avons la même concentration qu'un joueur, nous nous devons d'être prêt physiquement comme un joueur. Nous devons d'être au point au niveau des connaissances arbitrales comme un joueur se doit d'être prêt tactiquement.

Comme nous le rappelle Béatrice dans son article sur la chartre de l'arbitrage, chaque club aura l'obligation de former des arbitres pour pouvoir continuer « d'exister ». Il faut également en retour que chaque licencié prenne conscience de ça et que nous arrivions à donner envie à des jeunes ou moins jeunes de tenter l'aventure. L'arbitrage est une façon d'aborder le basket et le jeu de façon totalement différente de celle d'un joueur.

En espérant avoir donné quelques idées à quelques personnes. ALORS TOUS A VOS SIFFLETS !!!!

Pierre CONSTANTIN

Info : Le Sénat a voté une loi dotant dorénavant les arbitres (tous sports confondus) d'un statut lié à une mission de service public doublée d'un dispositif social et fiscal.

Loi qui devrait leur permettre d'évoluer en totale sécurité sur les terrains.